

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES BONS CADEAUX

## **1. Champ d'application**

Les présentes conditions générales régissent l'achat de bons cadeaux émis par [Nom du restaurant].

Toute commande ou tout achat d'un bon cadeau implique l'acceptation des présentes conditions.

## **2. Paiement**

Les bons cadeaux sont émis, remis ou expédiés uniquement après réception du paiement intégral du montant dû.

Le restaurant se réserve le droit de refuser l'émission ou l'envoi d'un bon cadeau tant que le paiement n'a pas été intégralement encaissé.

## **3. Remise et expédition**

Les bons cadeaux peuvent être retirés directement au restaurant ou expédiés à l'adresse communiquée par l'acheteur.

L'acheteur est seul responsable de l'exactitude des informations de livraison transmises lors de la commande.

## **4. Envoi postal et responsabilité**

En cas d'envoi postal ordinaire demandé par l'acheteur, le risque de perte, de vol, de détérioration ou de retard est transféré à l'acheteur dès la remise de l'envoi à la Poste.

Un envoi recommandé ou assorti d'un suivi peut être demandé moyennant la prise en charge des frais supplémentaires correspondants.

Sous réserve des dispositions légales impératives du droit suisse, le restaurant décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de retard ou de détérioration survenant après la remise de l'envoi au transporteur.

Aucun remplacement ni remboursement ne pourra être exigé pour un bon cadeau expédié par courrier ordinaire et déclaré perdu ou non distribué.

## **5. Validité**

Les bons cadeaux sont valables pendant une durée de 12 mois dès leur date d'émission.

Passé ce délai, le bon cadeau n'est en principe plus valable et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Le restaurant se réserve toutefois le droit, à titre purement commercial et sans obligation, d'accepter un bon cadeau présenté après l'expiration de sa durée de validité. Une telle acceptation exceptionnelle ne crée aucun droit pour le bénéficiaire et ne saurait constituer un précédent pour d'autres situations.

## **6. Perte ou vol du bon cadeau**

Le détenteur du bon cadeau est responsable de sa conservation.

En cas de perte, de vol, de détérioration ou de destruction du bon cadeau après sa remise ou sa réception, aucun remplacement ni remboursement ne pourra être exigé.

## **7. Annulation et remboursement**

Toute vente de bon cadeau est ferme et définitive dès réception du paiement et émission du bon.

Les bons cadeaux ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, sauf disposition légale impérative contraire.

## **8. Fraude et utilisation abusive**

Le restaurant se réserve le droit de refuser tout bon cadeau manifestement falsifié, reproduit, altéré ou présentant des indices de fraude.

## **9. Responsabilité**

La responsabilité du restaurant est limitée au montant effectivement payé pour le bon cadeau concerné.

Sous réserve des dispositions légales impératives du droit suisse, toute responsabilité pour des dommages indirects ou consécutifs est exclue.

## **10. Droit applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse.

Le for juridique est déterminé conformément aux dispositions légales applicables.